

## AGRESSION

Hier, le 19/08/2023 à 16h20, le détenu T a asséné un violent coup de poing au visage de notre collègue 1<sup>er</sup> surveillant. Grâce à la vigilance des agents présents, le pire a sûrement été évité.

Le profil psychologique de cet énergumène était en cours d'évaluation depuis quelque temps (suite à la destruction de sa cellule et de l'intervention équipée des agents) ce qui lui a valu un premier passage à l'UHSA. Au vu de son comportement, un second passage était programmé la semaine prochaine.

En effet, suite à la gestion mise en place depuis quelque temps pour ce détenu (ouverture à 2 agents – mouvement accompagné à l'US - seul en promenade et à la douche), une procédure d'isolement aurait été judicieuse, l'agresseur faisait l'objet de plusieurs fiches d'observations et comptes rendus d'incidents pour tapage et comportements agressifs envers ses codétenus.

L'UFAP UNSa Justice dénonce la suppression de la cellule isolement au profit d'une cellule disciplinaire, qui au passage est en suspend, laissant celle-ci à l'état de débarras.

L'UFAP UNSa Justice regrette que notre collègue n'ait pas été immédiatement accompagné à l'hôpital. Celui-ci a dû s'y rendre seul après la fin de son service où il s'est vu prescrire 4 jours d'ITT.

L'UFAP UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement et apporte tout son soutien à notre collègue touché.

L'UFAP UNSa Justice salue le professionnalisme, le sang-froid et la disponibilité des agents présents.

L'UFAP UNSa Justice exige des sanctions disciplinaires et pénales à la hauteur de la gravité de l'agression qu'a subi notre collègue. Exige également que cet individu soit transféré à l'issue de son passage au quartier disciplinaire dans un établissement doté d'une structure adapté (SMPR).

L'UFAP UNSa Justice une présence quotidienne....

Le secrétaire local adjoint  
Franck COGLIO